



Spadel SA  
Avenue des Communautés 110  
1200 Woluwe-Saint-Lambert  
BCE 0405.844.436  
(la « Société »)

### **ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**

**24 MAI 2022 – 15h**

\* \* \*

### **ORDRE DU JOUR DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**

**1. Présentation du rapport de gestion du Conseil d'administration relatif à l'exercice social clôturé au 31 décembre 2021**

Ce point ne requiert pas l'adoption d'une décision de l'Assemblée Générale.

**2. Présentation du rapport du Commissaire relatif à l'exercice social clôturé au 31 décembre 2021**

Ce point ne requiert pas l'adoption d'une décision de l'Assemblée Générale.

**3. Présentation des comptes annuels consolidés du Groupe Spadel au 31 décembre 2021, ainsi que du rapport de gestion du Conseil d'administration et du rapport du Commissaire sur ces comptes annuels**

Ce point ne requiert pas l'adoption d'une décision de l'Assemblée Générale.

**4. Approbation des comptes annuels statutaires relatifs à l'exercice social clôturé au 31 décembre 2021 et affectation du résultat**

Proposition: d'approuver les comptes annuels statutaires arrêtés au 31 décembre 2021, en ce compris l'affectation du résultat de la Société et la distribution d'un dividende unitaire brut de 2,00 EUR/action.

## **5. Approbation du rapport de rémunération relatif à l'exercice social clôturé au 31 décembre 2021**

Proposition: d'approuver le rapport de rémunération relatif à l'exercice social clôturé au 31 décembre 2021.

## **6. Décharge aux Administrateurs**

Proposition: de donner décharge par un vote spécial aux Administrateurs de toute responsabilité résultant de l'accomplissement de leur mandat au cours de l'exercice social clôturé au 31 décembre 2021.

## **7. Décharge au Commissaire**

Proposition: de donner décharge au Commissaire de toute responsabilité résultant de l'accomplissement de son mandat au cours de l'exercice social clôturé au 31 décembre 2021.

## **8. Renouvellements, nomination et confirmation de mandats d'administrateurs et fixation de leur rémunération**

### ***Confirmation de mandat d'administrateur***

Monsieur Marc du Bois a démissionné de ses fonctions d'administrateur avec effet au 31 mars 2022. Le Conseil d'administration du 30 mars 2022 a constaté la vacance d'un poste d'administrateur et proposé, sur recommandation du Comité de Nomination et de Rémunération, de coopter Gerefis SA, représentée par Monsieur Marc du Bois, en qualité d'administrateur avec effet au 1<sup>er</sup> avril 2022.

Compte tenu de ce qui précède :

- 8.1 Proposition: sur proposition du Comité de Nomination et de Rémunération, de confirmer la nomination de Gerefis SA, représentée par Monsieur Marc du Bois, cooptée en tant qu'administrateur avec effet au 1<sup>er</sup> avril 2022 par décision du Conseil d'administration du 30 mars 2022 en remplacement de Monsieur Marc du Bois et ce, jusqu'à l'expiration du mandat de ce dernier qui prend fin à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire de 2025. Sa rémunération sera fixée de manière identique à celle des autres Administrateurs.

### ***Renouvellement de mandats d'administrateurs***

Les mandats d'administrateurs de Madame Barbara du Bois et de Finances & Industries SA, représentée par Monsieur Axel Miller, viennent à échéance à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire du 24 mai 2022. Ces deux personnes sont candidats à un renouvellement de leur mandat.

Compte tenu de ce qui précède :

- 8.2 Proposition: sur proposition du Comité de Nomination et de Rémunération, de renouveler le mandat de Madame Barbara du Bois en tant qu'administrateur pour une période de quatre ans, prenant fin à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire de 2026. Sa rémunération sera fixée de manière identique à celle des autres Administrateurs.
- 8.3 Proposition: sur proposition du Comité de Nomination et de Rémunération, de renouveler le mandat de Finances & Industries SA, représentée par Monsieur Axel Miller, en tant qu'administrateur pour une période de quatre ans, prenant fin à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire de 2026. Sa rémunération sera fixée de manière identique à celle des autres Administrateurs.

## **9. Renouvellement du mandat du Commissaire et fixation de sa rémunération**

Le mandat de Commissaire de PricewaterhouseCoopers Reviseurs d'Entreprises SRL, représentée par Madame Griet Helsen, vient à échéance à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire du 24 mai 2022.

9.1 Proposition: sur proposition du Comité d'Audit, de renouveler le mandat de PricewaterhouseCoopers Reviseurs d'Entreprises SRL, représentée par Monsieur Romain Seffer, dont le siège est établi Culliganlaan 5 à 1831 Diegem, jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en 2025.

9.2 Proposition: sur proposition du Comité d'Audit, de fixer les honoraires du Commissaire à la somme de 122.000 € par an, hors TVA et débours, à indexer annuellement en fonction de l'évolution de l'indice santé.

## **10. Délégation de pouvoirs en vue d'exécuter les décisions prises**

Proposition: de conférer à Madame Philippine De Wolf, *General Counsel* de la Société, tous pouvoirs d'exécution des décisions prises par l'Assemblée Générale Ordinaire ainsi que tous pouvoirs aux fins d'accomplir les formalités nécessaires à leur publication.

## **11. Divers**

\* \* \*